

[www.museesreunion.re](http://www.museesreunion.re) Ce formulaire, mis en place dans le cadre du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD), vous permet de demander des informations sur les traitements de vos Données à Caractère Personnel gérées par La Réunion des Musées Régionaux ou d'exercer vos droits sur les Données à Caractère Personnel vous concernant faisant l'objet de ces traitements. Il doit être retourné signé à [dpo@museesreunion.re](mailto:dpo@museesreunion.re).

### I. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Monsieur  Madame

Nom : Prénom :

Courriel :

Adresse Postale (uniquement si réponse par courrier postal) :

Qualité du demandeur : Salarié  Ancien Salarié  Clients  Autres

### II. DROIT INVOQUÉ

En application du Règlement européen du 27 avril 2016 n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des Données à Caractère Personnel et à la libre circulation de ces données, je souhaite faire valoir (Cf. Notice explicative pour plus de détails sur vos droits) :

Droit d'accès  Droit de rectification  Droit d'effacement  
 Droit d'opposition  Droit à la limitation du traitement  Droit à la portabilité

### III. PRÉCISEZ VOTRE DEMANDE (non obligatoire)

### IV. JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

Je m'engage à communiquer à la demande du Responsable de Traitement, en complément de ce formulaire, la copie d'une pièce d'identité au permettant de m'authentifier formellement (excepté pour la demande d'opposition au traitement à des fins de prospection commerciale).

En cochant cette case, je donne mon consentement pour le recueil et le traitement des Données Personnelles renseignées dans ce formulaire par La Réunion des Musées Régionaux.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire permettent le traitement de votre demande et seront conservées pour une durée de 3 ans à compter de la réponse. Elles sont enregistrées et transmises aux services de La Réunion des Musées Régionaux concerné par votre demande et au DPO pour le suivi du traitement.

Fait à : Date :

Signature :



# **NOTICE EXPLICATIVE**

## **Droit d'accès**

La personne concernée a le droit d'obtenir du Responsable de traitement la confirmation que les Données à Caractère Personnel (DCP) la concernant sont ou ne sont pas traitées et lorsqu'elles le sont, l'accès auxdites données en précisant notamment la finalité, la destination, la durée de conservation de ces données à caractère personnel.

## **Droit de rectification**

La personne concernée peut demander la rectification des informations inexactes ou incomplètes en lien avec la finalité du traitement.

## **Droit à l'effacement**

La personne concernée a le droit d'obtenir du Responsable de traitement, la suppression des données à Caractère Personnel la concernant. Le Responsable de traitement a l'obligation de procéder à cet effacement dans les meilleurs délais lorsque :

- Les DCP ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- La personne concernée retire le consentement sur lequel est fondé le traitement ;
- La personne concernée s'oppose au traitement ;
- Les DCP ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- Les DCP doivent être effacées pour respecter une obligation légale prévue par le droit de l'Union ou par le droit de l'Etat membre auquel le Responsable de traitement est soumis.

## **Droit d'opposition**

La personne concernée peut à tout moment s'opposer à ce qu'un organisme utilise certaines données pour un objectif précis. L'opposition doit être motivée par des raisons tenant à la situation particulière de la personne concernée.

## **Droit à la limitation du traitement**

La personne concernée a le droit d'obtenir du Responsable de traitement la limitation du traitement lorsque les éléments suivants s'appliquent :

- L'exactitude des DCP est contestée ;
- Le traitement est illicite et la personne concernée s'oppose à leur effacement et exige à la place la limitation de leur utilisation ;
- Le Responsable de traitement n'a plus besoin des DCP aux fins de traitements mais celles-ci sont encore nécessaires à la personne concernée pour la constatation, l'exercice ou la défense des droits en justice ;
- La personne concernée s'est opposée au traitement.

## **Droit à la portabilité**

Les personnes concernées ont le droit de recevoir les données à caractère personnel les concernant qu'elles ont fournies à un Responsable de traitement, dans un format structuré, couramment utilisé par la machine, et ont le droit de transmettre ces données à un autre Responsable de traitement sans que le Responsable de traitement auquel les DCP ont été communiquées y fasse obstacle.

Lorsque la personne concernée exerce son droit à la portabilité des données, elle a le droit d'obtenir que les DCP soient transmises directement d'un Responsable de traitement à un autre, lorsque cela est techniquement possible.